



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 9 juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurisation des élections législatives : les mesures prises en Dordogne

A l'instar du scrutin présidentiel le mois dernier, les élections législatives 2017 sont organisées sous le régime de l'état d'urgence et dans le contexte d'un niveau de menaces demeurant élevé au niveau national.

La Préfète de la Dordogne a mobilisé les forces de police et de gendarmerie et reconduit le dispositif déployé les 23 avril et 7 mai derniers.



Le jour des élections, une attention particulière sera apportée pour la sécurisation des bureaux de vote. Les présidents des bureaux de vote ont été, à nouveau, sensibilisés pour éviter les files d'attente à l'extérieur des bureaux de vote, les réguler et les organiser à l'intérieur, à l'écart de la voie publique, en cas d'affluence.

Par ailleurs, les forces de l'ordre (police municipale, nationale et gendarmerie) seront renforcées – avec appel de réservistes – et mobilisées aux abords des 693 bureaux de vote pour assurer la surveillance. Elles pourront intervenir à la demande des présidents des bureaux de vote. Pour la Dordogne, ce sont ainsi près de 200 policiers et gendarmes qui seront mobilisés dimanche.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT tél : 05.53.02.24.07 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

 @prefecture24 –  @Prefet24
